***Mosaïques.***

**Revue transdisciplinaire du Département de Langue française et littératures d’expression française et le Laboratoire Langues, Littératures et Études Comparées (LLEC) de l’École normale supérieure de l’Université de Maroua**

**En collaboration avec**

**Le Groupe d'Études et de Recherches en Littératures Africaines et Comparées (GERLAC) et le Département de Lettres Modernes de la Faculté des Langues, Lettres, Arts et Communication (FLLAC) de l’Université de N'Djaména**

**Lancent un Appel à contributions pour le Numéro 5 :**

**« Les (im)postures. Figures, discours et modalités »**

**Argumentaire**

L’imposteur est aujourd’hui dans nos sociétés comme un poisson dans l’eau : faire prévaloir la forme sur le fond, valoriser les moyens plutôt que les fins, se fier à l’apparence et à la réputation plutôt qu’au travail et à la probité, préférer l’audience au mérite, opter pour le pragmatisme avantageux plutôt que pour le courage de la vérité, choisir l’opportunisme de l’opinion plutôt que tenir bon sur les valeurs, pratiquer l’art de l’illusion plutôt que s’émanciper par la pensée critique, s’abandonner aux fausses sécurités des procédures plutôt que se risquer à l’amour et à la création. Voilà le milieu où prospère l’imposture ! Notre société de la norme, même travestie sous un hédonisme de masse et fardée de publicité tapageuse, fabrique des imposteurs. L’imposteur est un authentique martyr de notre environnement social, maître de l’opinion, éponge vivante des valeurs de son temps, fétichiste des modes et des formes. L’imposteur vit à crédit, au crédit de l’Autre. (Gori, 2013 : 2).

Ce constat que dresse l’auteur de *La Fabrique des imposteurs* semble faire le nid du monde francophone dans son rapport à lui-même,à la France, ancienne puissance colonisatrice, voire au reste du monde. En effet, si l’imposture se définit comme une supercherie, une tromperie, une usurpation, un abus de confiance, en clair, un ensemble d’artificesdestiné à entretenir l’illusion d’être et d’appartenance, on est en droit de se demander si la F/francophonie n’est pas une vaste imposture dans le système des organisations post-coloniales.Dans ce sens,la littérature dite francophone, de manière générale, ne participerait-elle pas de l’entretien et de la légitimation de cette illusion ?À partir de là, on est fondé à s’interroger des pouvoirs supposés ou réels des écrivains, de leurs productions, de leurs positions, de leurs prises de position, de leur usage de la nationalité dans ce qu’il convient aujourd’hui d’appeler le « système littéraire francophone » (Halen, 2013). En effet, si l’imposture se joue des normes, des frontières, des canons, quoi de mieux que la « littérature pour questionner ce montage-démontage qui interdit le tracé définitif d’une frontière, d’un genre ou d’un style, la partition entre le vrai et le faux » (Delmeule, 2013 : 3), l’identité du sujet et de l’altérité. Selon cette perspective « l’imposture en littérature est donc une remise en cause des catégories et des lignes de partage, ainsi que des relations qui rendent crédibles des énoncés qui ne devraient pas l’être » (idem).Mais loin de se borner, dans ce projet, au domaine de la création littéraire, l’investissement du concept de l’imposture devrait pouvoir s’étendre aux champs disciplinaires des sciences humaines et sociales pour révéler les mécanismes superficiels d’imposition et/ou de contournement des normes. Il s’agira ainsi de mettre en lumière le grégarisme qui conduit au travestissement des valeurs réellesau profit de celles marchandes dictées par les logiques des pouvoirs dominants. De ce fait, les réflexions, en analysant les déploiements du sujet(au sens psychanalytique du terme) dans la « société du spectacle » ( Debord, 1967) et celle des « éblouissements » (Tonda, 2015) qui caractérisent singulièrement l’espace francophone postcolonial comme du reste toute la société mondiale contemporaine, devraient s’atteler à mettre en évidence les formes de l’imposture, les figures de l’imposteur et les enjeux politiques, économiques et idéologiques liés au commerce des illuminations et de la vraisemblance.

Par ailleurs,parce que l’imposture est une posture qu’adopte le sujet imposteur dans le champ littéraire, politique, économiqueou social tout simplement, il sera tout aussi intéressant d’apprécier ses positionnements pour défendre sa présence, justifier sa démarche et légitimer ses actions afin d’accéder aux gains symboliques et économiques qu’offre son acceptation et son intégration dans un cercle donné. Pour ce faire, on pourra s’appuyer sur les travaux de Jérôme Meizoz (2011), qui montrent une corrélation entre les « phénomènes de positionnement institutionnel et les modes d’énonciation et de stylisation » dans le champ littéraire particulièrement. Maiscette corrélation existe également dans les autres champs sociaux et offre, une fois de plus, le terreau à l’expression du faux, de l’artifice, des leurres, de l’illusion, des ruptures et des oppositions. Comme « sœur siamoise du conformisme », on gardera à l’esprit que l’imposture « emprunte la froide logique des instruments de gestion et de procédure, les combines de papier et les escroqueries des algorithmes, les usurpations de crédits, les expertises mensongères et l’hypocrisie des bons sentiments » (Gori,*op. cit.*: 3), au point où questionner cette notion interdisciplinaire reviendra à déconstruire, *in fine*, les « vérités acquises » en montrant leur impermanence.

Les propositions de contribution d’une longueur de 400 mots (accompagnées d’une notice biobibliographique), en français ou en anglais, seront envoyées en même temps avant le 30 octobre 2018 aux adresses suivantes : jccarka@yahoo.fr, mbassiateba@yahoo.fr. Elles pourront s’inscrire dans l’un des axes non exhaustifs suivants :

Axe 1 : Stratégies discursives et (d’)énonciations de l’imposture

Axe 2 : Figures et figurations de l’imposture

Axe 3 : Usages et usures de l’imposture

Axe 4 : Dissidences, disséminations, dissimulations : modalités et enjeux de l’imposture

**Calendrier à retenir :**

* 30 octobre 2018 : date butoir des propositions de contribution
* 5 novembre 2018 : réponse du Comité scientifique
* 28 février 2019 : envoi des textes définitifs
* Juin 2019 : publication du numéro